



JEROME

CONSEILLER TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE SUPÉRIEUR (CTPS)

de catégorie A, échelon 7,
perçoit 3268,73 € brut et 1700 € d'IFSE



**CE CTPS EST EN CMO
DU LUNDI AU VENDREDI SOIR**

ACTUELLEMENT
(1 JOUR DE CARENCE)

il perd 165,62 €

LES MESURES KASBARIAN

PRÉVOIENT DE

RETIRER 3 JOURS
DE CARENCE



D'INDEMNISER LE 4ÈME ET
LE 5ÈME JOUR À HAUTEUR
DE 90%

Ainsi, ce CTPS perdrait au total

530,00 € brut

Pour une arrêt de 15 jours : avec les 3 jours de carence et une
rémunération à hauteur de 90% les autres jours, IFSE compris

il perdrait au total 679,06 euros brut !

Les montants indiqués représentent des pertes a minima !



Pour faire votre propre simulation suivez le code

